

Demande d'autorisation D'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ Sylvain Meyniac, Directeur du Théâtre Chez Colette, situé au 4 rue de
Verdun 14800 Touques. Siret : 918 708 926 00012 - RNA : W143007744

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation
d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3ème catégorie)

Lieu Salle des fêtes de la ville de Touques, avenue Charles de Gaulle 14800 Touques

à l'occasion de (3) Touques Stand-Up la Finale, en présence de Chantal Ladesou

du vendredi 12 décembre 2025 à 17 heures 00

au vendredi 12 décembre 2025 à 01 heures 00

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.
Le 02/12/2025, M. Sylvain Meyniac
(signature)

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté 2025/1163

Je soussigné(e) Fabienne Louis, Adjointe au Maire de Touques

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu ⁽⁴⁾

Arrête :

M⁽¹⁾ MEYNIAC Sylvain, Directeur Théâtre "chez Colette" 4, rue de Verdun 14800 Touques

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 1^{er} et 3ème catégorie

à ⁽²⁾ Salle des Fêtes, avenue Charles de Gaulle
14800 TOUQUES

du vendredi 12 décembre 25 à 17 heures 00

au samedi 13 décembre 25 à 01 heures 00

à l'occasion de (3) Touques Stand-Up, la Finale

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la
police des débits de boissons.

Fait à Touques, le 04/12/2025

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de
conformité du local utilisé



Adjointe au Maire
Fabienne LOUIS